

Rapport de la Commission gestion-finances chargée d'examiner la gestion et les comptes 2018 de la commune de Denges

La Commission gestion-finances s'est réunie le 20 et le 28 mai ainsi que le 3 juin 2019 pour étudier la gestion et les comptes 2018.

1 Personnes présentes

	20.05.18	28.05.19	03.06.19
M Yan Borboën		X	X
M. Quentin Bérard	X		X
M. Alan Carleton	X	X	
Mme Catherine Jaquier	X		X
Mme Susan Killias	X	X	
Mme Pascale Menu	X	X	X
M. Tim Ducommun	X	X	X

2 Compte-rendus des séances

2.1 Séance du 20 mai 2019

La Commission gestion-finances a :

- étudié les mini-PV des séances de la Municipalité du 8 janvier 2018 au 17 décembre 2018 ;
- étudié les comptes communaux 2018 ;
- étudié le rapport de gestion 2018 ;
- étudié les comptes de l'établissement primaire et secondaire de Préverenges.

et établi les questions les concernant.

2.2 Séance du 28 mai 2019

La Commission gestion-finances a reçu et pris connaissance des réponses aux questions adressées à la Municipalité sur les comptes et le rapport de gestion.

2.3 Séance du 3 juin 2019

Lors de cette séance, la Commission gestion-finances a étudié les pièces comptables et le livre de caisse et étudié le rapport de l'auditeur sur les comptes communaux 2018. De plus, elle a finalisé ce rapport pour le Conseil Communal.

3 Remerciements

La Commission tient à remercier la Municipalité, et spécialement Monsieur Monnin, Syndic et Municipal des finances de sa pleine collaboration pour les réponses rapides et complètes données aux questions des commissaires.

Nous avons apprécié également la qualité du rapport de gestion. Les informations sont complètes et claires. Nous félicitons la Municipalité pour l'investissement continu qu'elle porte à ce rapport.

4 Remarques en préambule

Les questions sur les mini-PV, le rapport de gestion et les comptes ainsi que les réponses de la Municipalité sont annexés au rapport et ne seront pas lus lors de la séance du Conseil.

5 Rapport de visite

Aucune visite n'a été nécessaire pour la vérification des comptes.

6 Rapport de la commission gestion-finances

6.1 Comptabilité et livre de caisse 2018

Après avoir :

- étudié les pièces comptables et le livre de caisse ;
- vérifié par sondage statistique l'enregistrement de 63 écritures comptables ;
- étudié le rapport de l'auditeur sur les comptes communaux 2018 comprenant les comptes de fonctionnement, le tableau de l'évolution des investissements du patrimoine administratif, les comptes du bilan, les engagements hors bilan et l'entente intercommunale.

La Commission a constaté ce qui suit :

- La comptabilité est régulièrement tenue avec exactitude ; et
- Tous les documents requis ont été mis à notre disposition.

6.2 Comptes communaux 2018

Les comptes de la Commune bouclent avec un résultat opérationnel bénéficiaire de CHF 107'276.- (2017 : CHF 29'008.-) alors que le budget laissait prévoir un bénéfice de 104'100.- L'écart budget/résultat est donc minime cette année (CHF 3'176.-) et démontre la bonne gestion du budget par la Municipalité.

Les attributions aux réserves et amortissements portent le résultat net de l'exercice à un déficit de CHF -128'923.- (2017 : -107'140.-) alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 297'600.-. Cette différence budgétaire est principalement expliquée par une diminution de l'attribution à la réserve « Collecteurs et épuration » de CHF 102'000.- au lieu de CHF 280'500.- en raison du retard du chantier du PQ des Marais.

6.3 Charges et revenus de fonctionnement

Avec CHF 6.39mio, les charges ordinaires de fonctionnement sont en augmentation d'environ 2% par rapport à 2017. Les revenus de fonctionnement s'élèvent à CHF 6.5mio, et sont supérieurs de 4% à 2017, grâce, principalement, aux droits de mutations nettement supérieur à 2017 et au budget 2018.

6.4 Autofinancement, dépenses d'investissement et cash-flow

L'autofinancement est légèrement positif (CHF 107'276.-) et est cette année en augmentation comparé à 2017 (CHF 29'008.-). A noter qu'après une baisse constante depuis 2008, l'autofinancement est en augmentation. Cette légère embellie est positive, mais le Conseil Communal devra continuer à garder les investissements futurs de la commune sous contrôle.

Le taux d'autofinancement par rapport aux revenus est de 1.65%, ce qui est supérieur à l'année dernière (0.5% en 2017).

Le capital/fortune net en début d'exercice s'élevait à CHF 634'523.-et a diminué de CHF 128'924-, ce qui correspond à l'excédent de charges de l'exercice, finissant au 31.12.2018 à CHF 505'599.-

6.5 Evolution de la dette

Denges n'a pas d'emprunt en cours au 31.12.2018.

6.6 Rapport de l'organe de révision

Dans son rapport de révision des comptes annuels 2018 du 20 mai 2019, la société BDO a révisé les comptes de la Commune relatifs à l'exercice 2018.

La société BDO déclare que, sur la base d'un examen succinct, ils n'ont pas relevé de faits qui laissent penser que les comptes communaux annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018, ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

6.7 Perspectives et autres éléments

La Commission gestion-finances souligne, qu'au sein des réserves qui s'élèvent à plus de 3 mios, la commune dispose de CHF 512'186 pour des investissements futurs non encore définis. Cette réserve est inchangée par rapport à 2017.

Nous tenons aussi à préciser que malgré le résultat net déficitaire pour la 7^{ème} année consécutive :

- la commune n'a pas de dettes*
- la marge opérationnelle est restée positive*

Enfin, il faut relever que les futurs quartiers des Ochettes et des Marais amèneront des nouveaux habitants et ainsi des nouvelles rentrées fiscales.

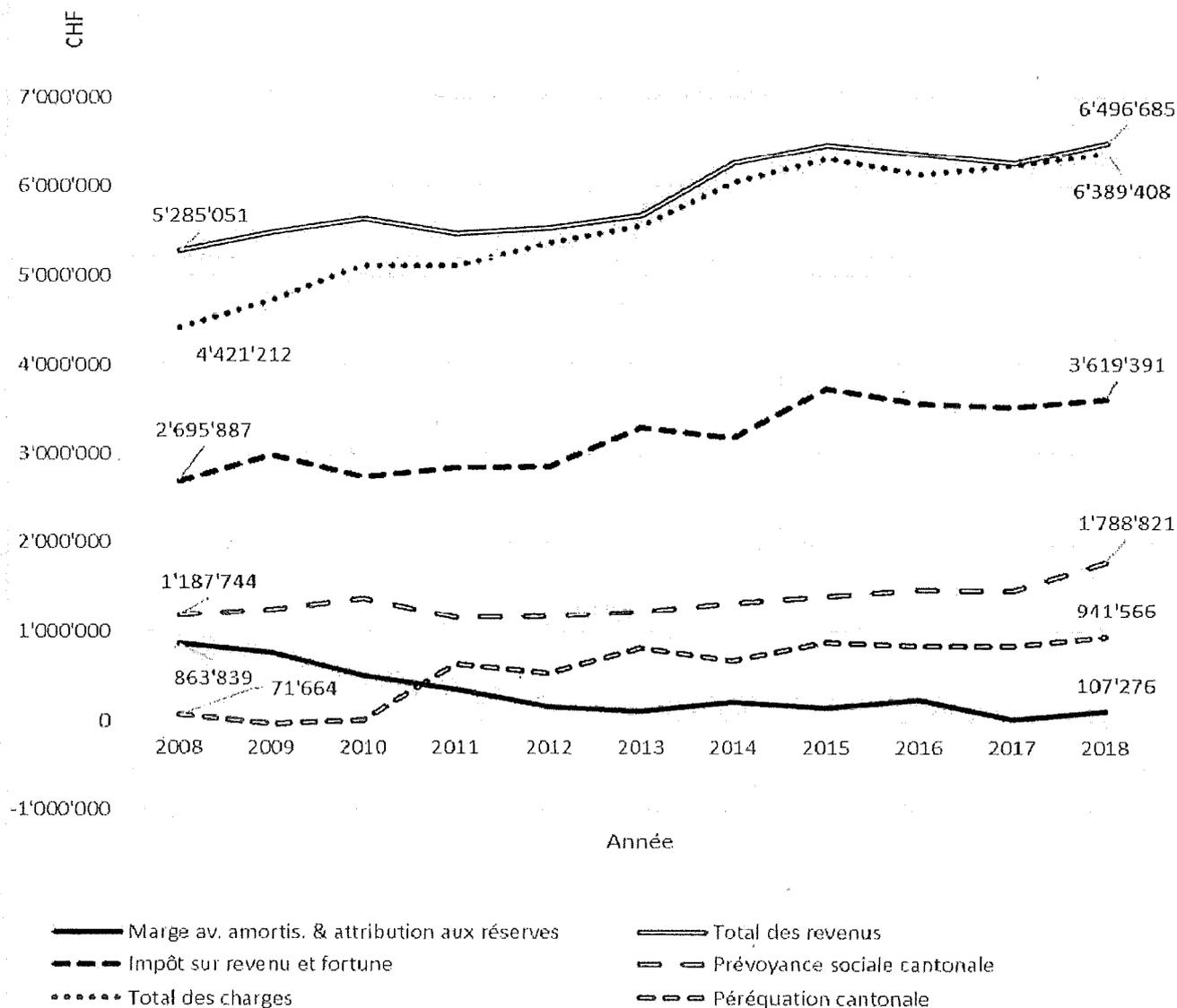
6.8 Rétrospectives

La commission gestion-finances a extrait quelques données des années 2008 à 2018 et les a représentées dans un graphique afin d'illustrer l'évolution des comptes de la commune durant cette période.

Il en ressort que durant cette période :

- Le total des revenus a cru de 1.21mio à 6.5mio soit une augmentation des recettes de 29%.
- Le total des charges a cru de 1.97mio à 6.39mio soit une augmentation des dépenses de 60%.
- Le total de l'impôt sur revenu et fortune a également augmenté de 0.92mio à 3.62mio soit une augmentation des impôts de 43%.
- La marge avant amortissement (autofinancement) a quant à elle très fortement baissée passant de 0.86mio à 0.11mio soit une diminution de 84%.

Diverses évolutions de 2008 à 2018



Malgré la légère augmentation la marge avant amortissement est directement liée à l'augmentation des charges imposées à la commune par le canton et autres organismes supra communaux, tel que entre 2008 et 2018 :

- La prévoyance sociale cantonale qui a crû de CHF 601'077.- à 1.79mio soit une augmentation de 273% ; et
- La péréquation cantonale qui passe de CHF 71'664.- à CHF 869'902.- en 2018. Il est intéressant de constater que Denges participe positivement à la péréquation cantonale depuis 9 années consécutives.

La Commission gestion-finances rappelle que la Municipalité subit ces dépenses et n'a malheureusement pas moyen de les maîtriser. La Commission gestion-finances a évalué les charges imposées à la commune par le canton et autres organismes supra communaux à environ 65% de la totalité des charges de la commune. Notre marge de manœuvre se situe uniquement dans les comptes de fonctionnements « Administration Générale », « Domaines & Bâtiments » et « Travaux ».

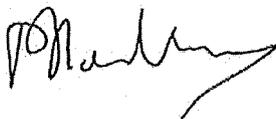
5 Conclusions

La commission gestion-finances unanime propose au Conseil communal de Denges :

- d'accepter le rapport de gestion et les comptes de l'année 2018 tels que présentés par la Municipalité ; et
- de donner décharge à la Municipalité et à la Commission gestion-finances pour leurs mandats.

Denges, le 5 juin 2019

Pour la commission : Pascale Menu
Présidente



Annexe :

- Questions et réponses concernant le rapport de gestion et les comptes